

Montesson, 17 mai 2011

Pôle Emploi
27 Rue Lamartine
78500 Sartrouville

Objet : Modification de l'actualisation du mois d'avril

Antonio Haya Segovia
N° Dossier 86005881

Monsieur, Madame,

Avec la création de mon entreprise, à la date du 25 janvier 2011, j'ai modifié mon inscription à pôle emploi pour rentrer dans la catégorie de créateur d'entreprise. Conformément à vos demandes je vous ai fait parvenir une attestation de ma société comme justificatif de non rémunération.

Ni au moment de mon inscription ni postérieurement j'ai été informé des modifications de la procédure d'actualisation mensuelle. Quand je me suis intéressé à la façon de remplir le questionnaire internet pour l'actualisation mensuelle, j'ai été informé de (i) la nécessité de déclarer des revenus d'au moins 1 € en cas de déclaration des heures travaillées et (ii) de l'obligation de cocher la case de recherche d'emploi pour continuer à percevoir les allocations.

Dans ma déclaration du mois d'avril, j'ai déclaré 133 heures travaillées, calculées comme le nombre de jours ouvrés du mois d'avril considérant une moyenne de 35 heures hebdomadaires.

J'ai constaté que les ARE correspondantes aux mois d'avril n'ont pas été versées. J'ai pris contact avec l'assistance téléphonique de pôle emploi, qui m'a expliqué que dans mon actualisation j'avais dépassé le plafond des heures pour avoir droit aux ARE de ce mois et que je devais donc demander un rectificatif de mon actualisation pour les recevoir.

Par conséquent :

1. Je vous demande faire le rectificatif de mon actualisation du mois d'avril en tenant compte que je n'ai perçu aucun salaire de mon entreprise durant la période, de façon à pouvoir recevoir les allocations correspondantes.
2. Je vous prie de me faire parvenir l'information sur les modalités d'actualisation dans ma nouvelle catégorie de créateur d'entreprise.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur, Madame,

Antonio Haya

